



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET PRINCIPAL 2025

L'article 107 de la loi NOTRe modifie les articles L.2313-1, L.3313-1 et L.4313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la publicité des budgets et des comptes. L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ». Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires 2026, le Compte Financier Unique 2025 et le Budget Primitif 2026, disponible sur le site internet de la Mairie de Tresses : www.tresses.org

Préambule :

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, unité budgétaire, sincérité, spécialité et équilibre.

Le cycle budgétaire est le suivant : Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), Budget Primitif (BP), Budget Supplémentaire (BS), Décision(s) Modificative(s) (DM), Compte Financier Unique (CFU).

Le Compte Financier Unique est un nouveau document qui remplace le Compte Administratif tenu par l'ordonnateur et le Compte de Gestion tenu par le Service de Gestion Comptable. Il doit être adopté avant le 30 juin de l'année N+1.

Le CFU est élaboré conjointement par le Maire et le comptable de la DGFIP. Il présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année.

Compte Financier Unique 2025 – Budget Principal

Le CFU du budget général de la commune de Tresses se résume ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		1 712 578,92 €	2 702 448,86 €			1 712 578,92 €
Opération exercices	3 900 558,41 €	5 555 588,60 €	1 966 171,34 €	5 313 475,36 €	5 866 729,75 €	10 869 063,96 €
Total	3 900 558,41 €	7 268 167,52 €	4 668 620,20 €	5 313 475,36 €	5 866 729,75 €	12 581 642,88 €
Résultat de clôture		3 367 609,11 €		644 855,16 €		3 367 609,11 €
Solde exercice		1 655 030,19 €		3 347 304,02 €		5 002 334,21 €
RAR Dépenses	574 061,58 €					
RAR Recettes	1 185 095,07 €					
SOLDE RAR	611 033,49 €					

I) La section de Fonctionnement

Cette section fait ressortir **un excédent de clôture de 1 655 030.19 €** auquel s'ajoute **l'excédent de n-1 de 1 712 578.92 €**. Le résultat cumulé de cette section, donne un résultat de clôture excédentaire de **3 367 609.11 €**.

a- Les Dépenses de Fonctionnement

Chapitres	Somme de Total prévu 2025	Somme de Réalisé 2025	%
011 - Charges à caractère général	2 149 640,00 €	1 683 098,11 €	78%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 700 000,00 €	1 544 557,91 €	91%
014 - Atténuations de produits	115 400,00 €	83 696,20 €	73%
023 - Virement à la section d'investissement	2 450 705,72 €	0,00 €	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	260 000,00 €	245 266,94 €	94%
65 - Autres charges de gestion courante	307 100,00 €	285 065,44 €	93%
66 - Charges financières	46 460,12 €	44 880,07 €	97%
67 - Charges spécifiques	7 000,00 €	4 460,43 €	64%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	10 500,00 €	9 533,31 €	91%
Total général	7 046 805,84 €	3 900 558,41 €	55%

Les crédits au chapitre « charge à caractère général » 011 ont été utilisés à 78%, notamment pour le contrat de restauration scolaire (280 k€), le contrat SSIEG pour le périscolaire (172 k€), les dépenses énergétiques (303 k€), l'entretien des espaces verts (175 k€), bâtiments (78 k€), voirie (13 k€) ou réseaux (37 k€), frais d'honoraires (16 k€) ...

Le chapitre des « charges de personnel » 012 est inférieur aux prévisions. Le recrutement d'un agent a été réalisé en septembre, donc sur une année incomplète.

Les crédits au chapitre « autres charges de gestion courante » 65 ont été consommés à 93%. Ce chapitre comporte, outre les indemnités, formations aux élus (106 k€) les subventions aux associations (64 k€), la participation au SDIS (83 k€).

La subvention accordée au CCAS (18 K€) permet la réalisation des actions du service (animation de la semaine bleue, repas et transport des futurs collégiens, repas des anciens, aides d'urgences, subventions aux associations...).

Le chapitre « charges financières » 66 prend en compte les intérêts des emprunts inscrits au budget général ainsi que les ICNE (intérêts courus non échus).

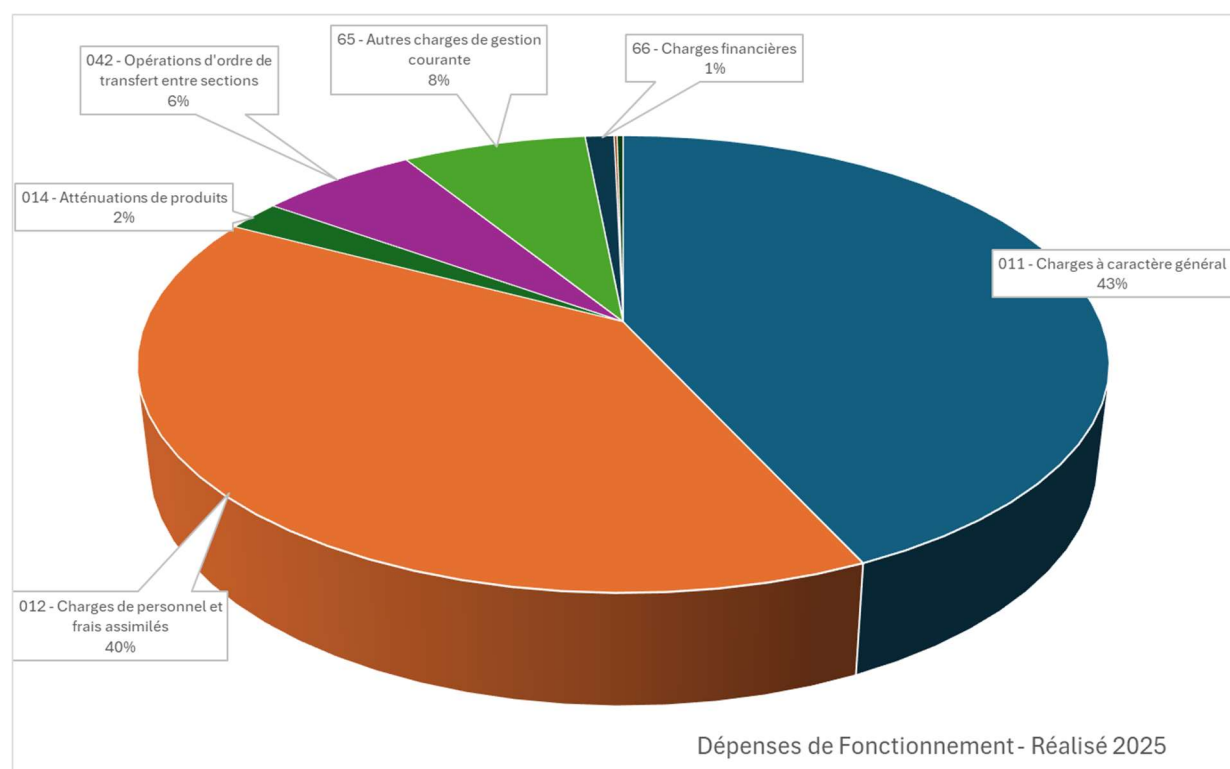
Le chapitre « opérations d'ordre de transfert entre sections » 042 correspond aux amortissements des biens de la collectivité. Ce montant se retrouve en section d'investissement, côté recettes.

Le chapitre « atténuation de produits » 014 correspond au reversement du Fonds de Péréquation des ressources communales et intercommunales (73 k€) et du prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU (10 k€).

Le chapitre « virement de la section d'investissement » 023 correspond au virement prévu de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, en recettes.

Le chapitre « charges spécifiques » 67 correspond à des annulations de titres sur exercices antérieurs

Le chapitre « Dotations aux provisions et dépréciations » 68 correspond à écritures de provision suite à dépréciation et créances douteuses



b – Les Recettes de Fonctionnement

Chapitres	Somme de Total _prévu_2025	Somme de Réalisé_2025
002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 712 578,92 €	1 712 578,92 €
013 - Atténuations de charges	5 000,00 €	22 188,98 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 600,00 €	9 174,61 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	317 576,92 €	345 710,68 €
73 - Impôts et taxes	948 255,00 €	948 244,00 €
731 - Fiscalité locale	3 420 025,00 €	3 350 052,10 €
74 - Dotations et participations	580 770,00 €	624 846,90 €
75 - Autres produits de gestion courante	35 000,00 €	236 640,84 €
76 - Produits financiers	0,00 €	14,18 €
77 - Produits spécifiques	0,00 €	2 830,94 €
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	15 000,00 €	15 885,37 €
Total général	7 046 805,84 €	7 268 167,52 €

L'excédent reporté au chapitre 002 correspond à l'affectation du résultat 2024.

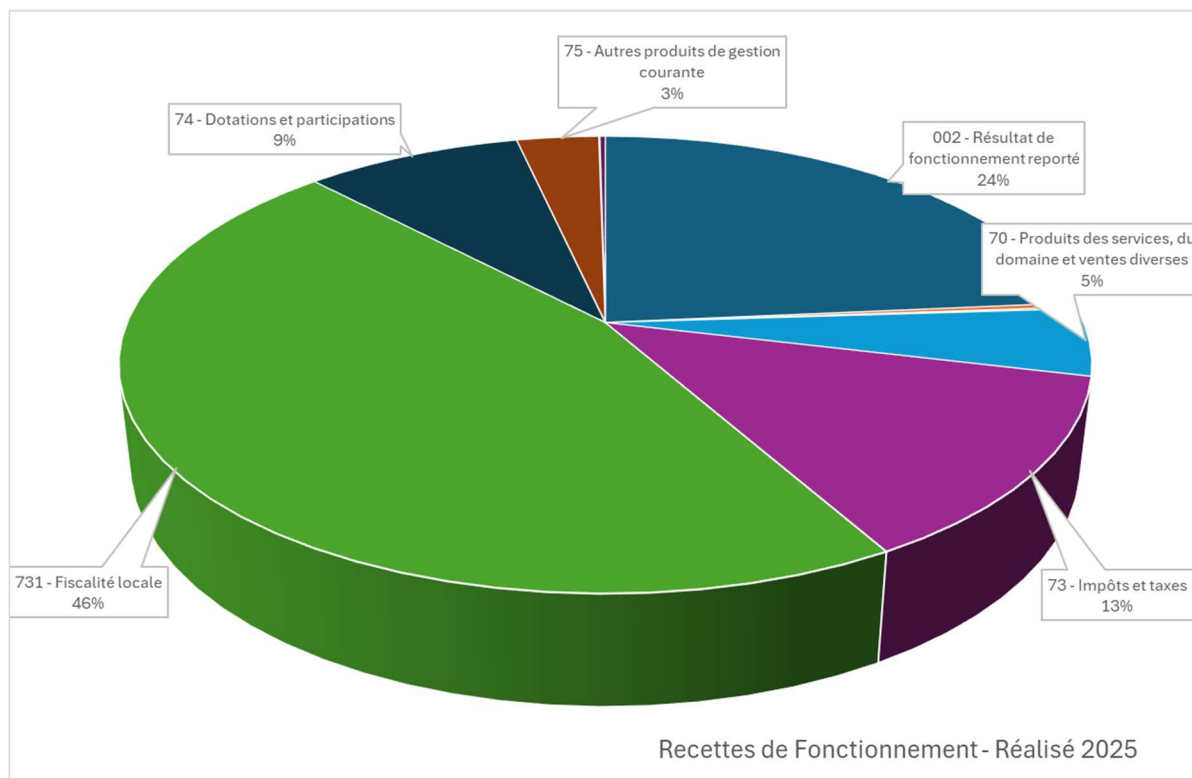
Les atténuations de charges au chapitre 013 correspondent au remboursement des indemnités journalières.

Les produits des services, du domaine et ventes diverses au chapitre 70 correspondent aux facturations aux usagés (restauration scolaire 301 k€, concessions cimetière 7.3 k€, locations 4.7 k€, régie spectacle 4.4 k€), le reversement de la CDC au titre de la convention de service commun de voirie (18 k€), le remboursement des TOM par les locataires 2.2 k€, la refacturation des frais de récupération des animaux errants (0.5 k€) et la refacturation des repas aux FRANCAS (103 k€) et la participation IDDAC et OARA à la saison culturelle (2.4 k€).

Le produit des impôts et taxes au chapitre 73 et 731 est légèrement inférieur aux prévisions (-69 k€). Des rôles supplémentaires avaient été prévus mais finalement pas versés.

Au chapitre 74, le montant des dotations de l'Etat est en légère augmentation par rapport aux prévisions (+44 k€). Ces montants sont difficilement évaluables.

Au chapitre 75, 109 k€ ont été perçus au titre des loyers des immeubles de la collectivité, 47 k€ au titre de remboursement de sinistres et 52 k€ au titre de la surcompensation 2023 du SSIEG des FRANCAS.



II) Section d'Investissement

Cette section fait ressortir **un excédent de clôture de 3 347 304.02 €** auquel s'ajoute **le déficit N-1 de 2 702 448.86 €**. Le résultat cumulé de cette section, donne un résultat de clôture excédentaire de **644 855.16 €**.

a - Les Dépenses d'Investissement par opération

Dépenses d'investissement par opération	Somme de Total _Prévu 2025	Somme de Réalisé 2025
101 - TRAVAUX DE VOIRIE	211 505,58€	42 330,56€
102 - MAIRIE	116 975,88€	43 247,20€
103 - ECLAIRAGE PUBLIC	23 084,80€	1 752,24€
104 - ECOLE ELEMENTAIRE	169 641,93€	148 870,46€
105 - ECOLE MATERNELLE	152 269,21€	77 315,75€
1051 - TRAVAUX ECOLE MATERNELLE	630 884,78€	377 703,64€
106 - EQUIPEMENTS SPORTIFS	156 553,60€	70 119,34€
107 - AUTRES BATIMENTS	453 376,23€	128 402,40€
108 - ACCESSIBILITE	70 000,00€	0,00€
109 - TERRAINS	177 254,00€	110 691,71€
111 - MATERIEL SET EQUIPEMENTS	68 592,39€	22 746,36€
112 - CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE	7 452,00€	0,00€
113 - POLE SEGUINIE	2 778 000,00€	154 075,70€
114 - RESEAU DE CHALEUR	475 425,32€	446 567,99€
115 - SCHEMA VELO	1 300 000,00€	4 488,00€
116 - BUDGET PARTICIPATIF	20 000,00€	18 096,90€
91513 - MARES - SALLE DU REFLET	18 383,09€	5 757,43€
91514 - Salle multi-activités sportives PETRUS	313,62€	0,00€
91621 - maison des associations MARES	13 081,79€	12 259,64€
Total général	6 842 794,22€	1 664 425,32€

Opération 101 =

Solde maîtrise d'œuvre 2023 et 2024 (4.2 k€)
Panneaux de signalisations (7.2 k€)
Fin des travaux de voirie 2024 (21 k€)
Remise en disponibilité de poteaux incendie (6.7 k€)

Opération 102 =

Licences annuelles et logiciels, matériels informatiques (30 k€)
Maîtrise d'œuvre et relevés pour la réhabilitation énergétique de la mairie (10 k€)

Opération 103 =

Remplacement candélabres

Opération 104 =

Aménagement cour, clôture, portail (83 k€)
Achat de matériel pour le restaurant scolaire (50 k€)

Opération 105 et 1051 (AP/CP) =

Maîtrise d'œuvre et travaux école maternelle
Matériel d'équipement (15 k€)

Opération 106 =

Travaux d'assainissement sanitaires tennis (15.6 k€) et local pétanque (11 k€)
Création d'une trappe de désenfumage salle des sports (22 k€)
Menuiseries, plafond et peinture vestiaires salle des sports (15 k€)
Eclairage vestiaires et douches salle des sports (4.5 k€)

Opération 107 =

Suite des travaux salle du marronnier et maîtrise d'œuvre (62 k€)
Début des travaux du Centre Technique, études et maîtrise d'œuvre (40 k€)
Réaménagement local police municipale (11 k€)
Audit énergétiques logements (5 k€)
Remplacement ventilo condensateur salle du Reflet (3 k€)

Opération 109 =

Réhabilitation du Parc de la Séguinie : travaux et maîtrise d'œuvre (100 k€)
Ouverture de chemins de randonnée (6 k€)

Opération 111 =

Achat poubelles tri sélectif (3.6 k€)
Coffret alimentation électrique forains (6 k€)
Achat matériel services techniques (5 k€)
Container pour déménagement musée (2.2 k€)

Opération 113 =

Participation sur réalisations 2024

Opération 114 =

Travaux et maîtrise d'œuvre géothermie

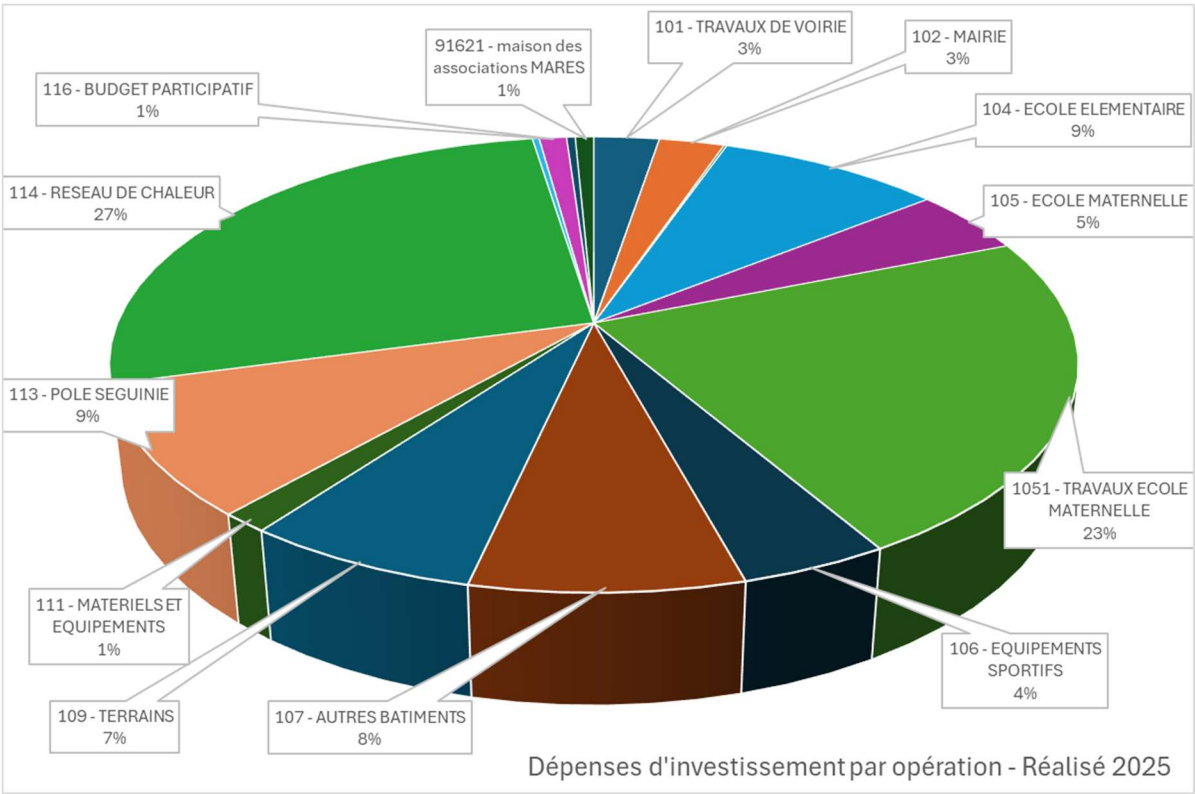
Opération 115 =

Etude de sol (4.4 k€)

Opération 116 =

Abri vélo (15 k€)

Parc à chien (3 k€)



b - Les Recettes d'Investissement par opération

Recettes d'investissement par opération	Somme de Total _Prévu 2025	Somme de Réalisé 2025
104 - ECOLE ELEMENTAIRE	0,00€	12 015,00€
105 - ECOLE MATERNELLE	1 158 971,66€	193 313,85€
107 - AUTRES BATIMENTS	210 118,50€	3 203,20€
109 - TERRAINS	14 784,00€	10 591,36€
113 - POLE SEGUINIE	186 671,00€	0,00€
114 - RESEAU DE CHALEUR	0,00€	79 240,00€
115 - SCHEMA VELO	403 054,60€	28 619,51€
Total général	1 973 599,76€	326 982,92€

Opération 104 =

Subvention sécurisation établissement scolaire par le Conseil Départemental

Opération 105/1051 (AP/CP) =

Subvention sécurisation établissement scolaire par le Conseil Départemental (24 k€)

Fond d'Accompagnement Publics et Territoires CAF (181 k€)

Opération 107 =

Réhabilitation ateliers municipaux : Conseil Départemental 3.2 k€

Opération 109 =

Aménagement paysager Parc de la Séguinie : Conseil Départemental 10.5 k€

Opération 114 =

Conseil Départemental : 79 k€

Opération 115 =

Fonds de concours Communauté de Communes Les Coteaux Bordelais : 28.6 k€

c - Les Dépenses d'Investissement hors opération

Dépenses d'investissement	Somme de Total Prévu 2025	Somme de Réalisé 2025
Hors opération	3 044 948,86 €	3 004 194,88 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 702 448,86 €	2 702 448,86 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 600,00 €	9 174,61 €
041 - Opérations patrimoniales	24 000,00 €	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 400,00 €	736,70 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	279 500,00 €	274 991,24 €
204 - Subventions d'équipement versées	17 000,00 €	16 843,47 €
27 - Autres immobilisations financières	8 000,00 €	0,00 €

d - Les Recettes d'Investissement hors opération

Recettes d'investissement	Somme de Total Prévu 2025	Somme de Réalisé 2025
Hors opération	7 914 143,32 €	4 986 492,44 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 450 705,72 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	260 000,00 €	245 266,94 €
041 - Opérations patrimoniales	24 000,00 €	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 840 358,22 €	1 740 781,28 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 339 079,38 €	3 000 444,22 €

e - Les Restes à Réaliser (RAR)

Certaines dépenses ou recettes engagées sur 2025 et certaines n'ont pas pu être réalisées ou facturées sur l'exercice. Elles sont donc en Reste à Réaliser et comptabilisées sur l'exercice suivant, ici 2026.

Les RAR s'élèvent à 574 061.58 € en dépenses et 1 185 095.07 € en recettes comme suit :

Opération 101 =

- En dépenses : 56 204.82 € (fin schéma vélo avant création AP/CP)

Opération 102 =

- En dépenses : 40 265.87 € (maîtrise d'œuvre réhabilitation énergétique de la mairie, logiciels, pare-feu)
- En recettes : 506.96 € (subvention Conseil Départemental label ici bébé lit)

Opération 103 =

- En dépenses : 1 233.6 € (mise en place de 2 prises guirlandes sur candélabre par le SDEEG – remplacement candélabre)

Opération 104 =

- En dépenses : 567.47 € (solde MO travaux d'aménagement entrée piétonne)

Opération 105 =

- En dépenses : 74417.69 € (MO et travaux construction engagés avant AP/CP)
- En recettes : 977 672.81 € (DETR, DSIL, CAE, CAF engagés avant AP/CP)

Opération 106 =

- En dépenses : 70 818.99 € (local pétanque)

Opération 107 =

- En dépenses : 315 543.14 € (travaux et MO Centre Technique)
- En recettes : 206 915.30 € (DSIL et conseil départemental)

Opération 109 =

- En dépenses : 2 589.60 € (solde valorisation Parc Séguinie – bornage parcelles)
- En recettes : 14 784 € (conseil départemental)

Opération 111 =

- En dépenses : 3 860.40 € (accroches pergola centre bourg))

Opération 91513 =

- En dépenses : 8 224.80 € (solde construction salle du reflet)

Opération 91514 =

- En dépenses : 313.60 € (solde MO construction salle Petrus)